

Image not found or type unknown



Cacul de plus value par notaire

Par **didierdidier**, le **28/01/2013** à **17:32**

bonjourrrr
je suis proprietaire d'une boutique (artisan) avec les murs(un appartement au dessus innocupé)depuis 21 ans.
elle est en vente et mon notaire m'a annoncé 38% de plus value sur la vente!!! (60000€ de plus value sur 150000€ de prix de vente)
nest-ce une erreur, n'y a t-il pas un abattement?
merci